



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

TOUS DIFFÉRENTS, TOUS UNIQUES

LES JEUNES ET LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE



UN PROJET DE L'UNESCO ET
DU PARLEMENT INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE
OXFAM COMMUNITY AID ABROAD

Editeurs

Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel, Secteur de la culture
Section pour la jeunesse, Bureau de la planification stratégique
UNESCO, Paris
www.unesco.org

Coordination des ateliers et rédaction du texte

Parlement international de la jeunesse, Sidney
OXFAM Community Aid Abroad
www.iyp.oxfam.org

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans ce document et des opinions qu'ils y expriment, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

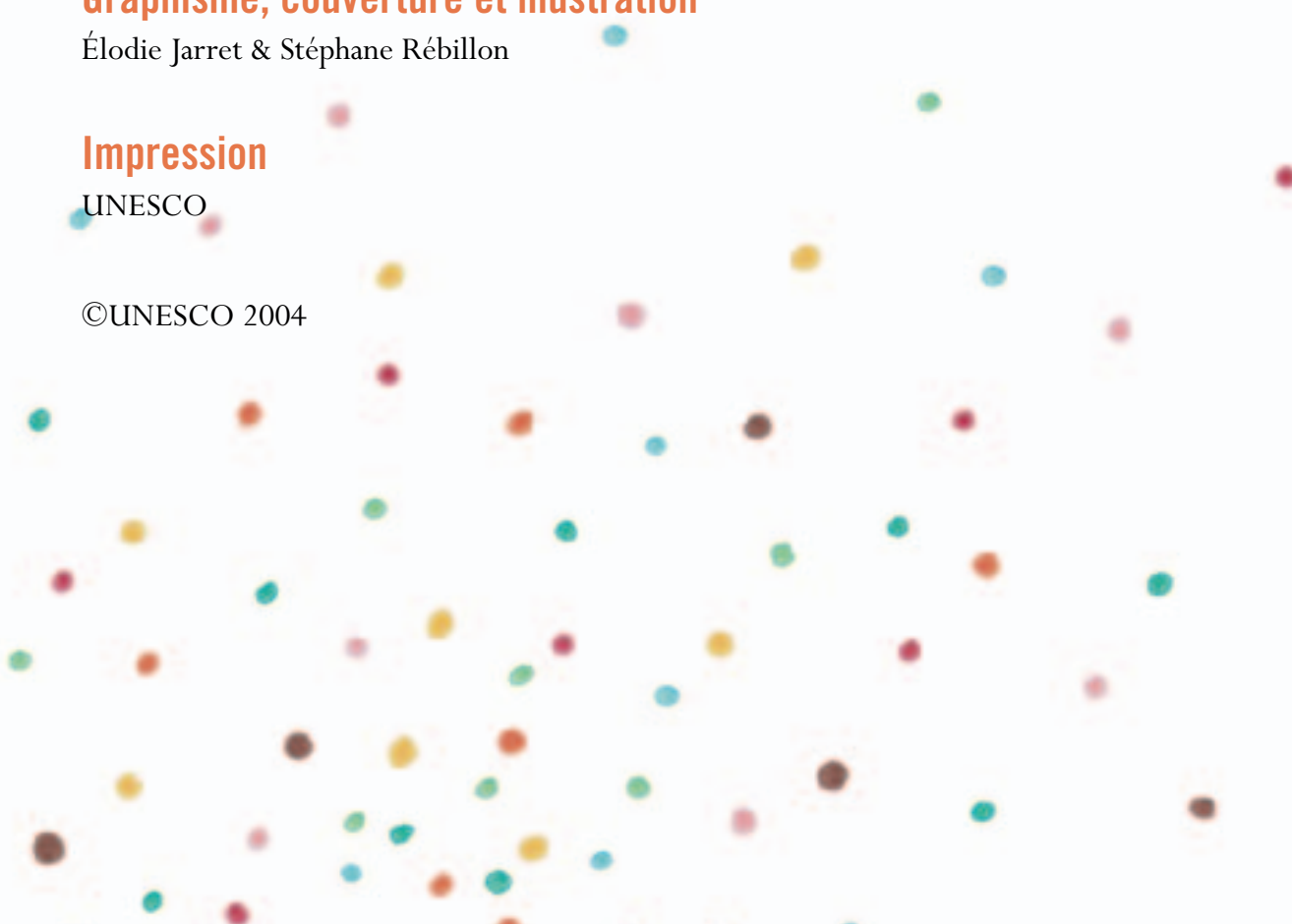
Graphisme, couverture et illustration

Élodie Jarret & Stéphane Rébillon

Impression

UNESCO

©UNESCO 2004





Avant-propos du Directeur général de l'UNESCO

La diversité culturelle enrichit chaque jour nos vies de mille manières. Elle est aussi une source importante en matière d'identité et de droits fondamentaux de l'homme. La diversité des cultures qui nous entourent aujourd'hui est le produit de milliers d'années d'interaction de l'homme avec la nature et de relations entre peuples aux coutumes, croyances et modes de vie différents. Nous devons faire en sorte de transmettre aux générations futures cet héritage qui a une valeur inestimable.

Cette transmission ne peut et ne doit pas être tenue pour acquise. Toutes les cultures sont créatives et dynamiques, mais elles sont aussi uniques, fragiles et irremplaçables. Une culture négligée pendant une seule génération peut être perdue à jamais. Il est donc crucial de créer un environnement permettant à toutes les cultures de s'épanouir librement.

Afin de préserver la diversité culturelle dans toute sa variété et sa vitalité, les Etats membres de l'UNESCO ont adopté à l'unanimité en 2001 la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Le document que vous avez devant vous est une version de ce texte qui a été rédigée par et pour des jeunes du monde entier.

Avec cette version de la Déclaration, nous cherchons non seulement à présenter aux jeunes la diversité culturelle et l'UNESCO, mais aussi à resserrer les liens entre eux, en quelque lieu qu'ils habitent. Grâce à l'amitié internationale, les jeunes devraient tirer profit de la diversité culturelle et, par leurs actes d'aujourd'hui, aider à la préserver pour les générations futures. Si la jeunesse est la clé de l'avenir, il est essentiel qu'elle façonne aussi le présent.

Koïchiro Matsuura

TABLE DES MATIÈRES

P 08-09
Introduction

P 10-33
Les douze articles de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle
Chaque article comprend :
Le texte adapté à l'usage des jeunes
Des témoignages du Parlement international de la jeunesse
Des propositions de débat et/ou d'action

P 34-35
Liste des initiatives proposées par les jeunes

P 36-37
Résumé des ateliers internationaux

DÉCLARATION UNIVERSELLE DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La Conférence générale,

Attachée à la pleine réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments juridiques universellement reconnus, tels que les deux Pactes internationaux de 1966 relatifs l'un aux droits civils et politiques et l'autre aux droits économiques, sociaux et culturels,

Rappelant que le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO affirme "(...)" que la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance",

Rappelant également son Article premier qui assigne entre autres buts à l'UNESCO de recommander "les accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image",

Se référant aux dispositions ayant trait à la diversité culturelle et à l'exercice des droits culturels figurant dans les instruments internationaux promulgués par l'UNESCO,⁽¹⁾

Réaffirmant que la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances,⁽²⁾

Constatant que la culture se trouve au cœur des débats contemporains sur l'identité, la cohésion sociale et le développement d'une économie fondée sur le savoir,

Affirmant que le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération, dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles sont un des meilleurs gages de la paix et de la sécurité internationales,

Aspirant à une plus grande solidarité fondée sur la reconnaissance de la diversité culturelle, sur la prise de conscience de l'unité du genre humain et sur le développement des échanges interculturels,

Considérant que le processus de mondialisation, facilité par l'évolution rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, bien que constituant un défi pour la diversité culturelle, crée les conditions d'un dialogue renouvelé entre les cultures et les civilisations,

Consciente du mandat spécifique qui a été confié à l'UNESCO, au sein du système des Nations Unies, d'assurer la préservation et la promotion de la féconde diversité des cultures,

Proclame les principes suivants et adopte la présente Déclaration :

IDENTITÉ, DIVERSITÉ ET PLURALISME

Article 1 - La diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité

La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures.

Article 2 - De la diversité culturelle au pluralisme culturel

Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique.

Article 3 - La diversité culturelle, facteur de développement

La diversité culturelle élargit les possibilités de choix offertes à chacun ; elle est l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante.

DIVERSITÉ CULTURELLE ET DROITS DE L'HOMME

Article 4 - Les droits de l'homme, garants de la diversité culturelle

La défense de la diversité culturelle est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. Elle implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier les droits des personnes appartenant à des minorités et ceux des peuples autochtones. Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée.

Article 5 - Les droits culturels, cadre propice à la diversité culturelle

Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels, tels qu'ils sont définis à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux articles 13 et 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses oeuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Article 6 - Vers une diversité culturelle accessible à tous

Tout en assurant la libre circulation des idées par le mot et par l'image, il faut veiller à ce que toutes les cultures puissent s'exprimer et se faire connaître. La liberté d'expression, le pluralisme des médias, le multilinguisme, l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique - y compris sous la forme numérique - et la possibilité, pour toutes les cultures, d'être présentes dans les moyens d'expression et de diffusion, sont les garants de la diversité culturelle.

DIVERSITÉ CULTURELLE ET CRÉATIVITÉ

Article 7 - Le patrimoine culturel, aux sources de la créativité

Chaque création puise aux racines des traditions culturelles, mais s'épanouit au contact des autres cultures. C'est pourquoi le patrimoine, sous toutes ses formes, doit être préservé, mis en valeur et transmis aux générations futures en tant que témoignage de l'expérience et des aspirations humaines, afin de nourrir la créativité dans toute sa diversité et d'inspirer un véritable dialogue entre les cultures.

Article 8 - Les biens et services culturels, des marchandises pas comme les autres

Face aux mutations économiques et technologiques actuelles, qui ouvrent de vastes perspectives pour la création et l'innovation, une attention particulière doit être accordée à la diversité de l'offre créatrice, à la juste prise en compte des droits des auteurs et des artistes ainsi qu'à la spécificité des biens et services culturels qui, parce qu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres.

Article 9 - Les politiques culturelles, catalyseur de la créativité

Tout en assurant la libre circulation des idées et des oeuvres, les politiques culturelles doivent créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale. Il revient à chaque Etat, dans le respect de ses obligations internationales, de définir sa politique culturelle et de la mettre en oeuvre par les moyens d'action qu'il juge les mieux adaptés, qu'il s'agisse de soutiens opérationnels ou de cadres réglementaires appropriés.

DIVERSITÉ CULTURELLE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Article 10 - Renforcer les capacités de création et de diffusion à l'échelle mondiale

Face aux déséquilibres que présentent actuellement les flux et les échanges des biens culturels à l'échelle mondiale, il faut renforcer la coopération et la solidarité internationales destinées à permettre à tous les pays, en particulier aux pays en développement et aux pays en transition, de mettre en place des industries culturelles viables et compétitives sur les plans national et international.

Article 11 - Forger des partenariats entre secteur public, secteur privé et société civile

Les seules forces du marché ne peuvent garantir la préservation et la promotion de la diversité culturelle, gage d'un développement humain durable. Dans cette perspective, il convient de réaffirmer le rôle primordial des politiques publiques, en partenariat avec le secteur privé et la société civile.

Article 12 - Le rôle de l'UNESCO

L'UNESCO, de par son mandat et ses fonctions, a la responsabilité de :

- (a) promouvoir la prise en compte des principes énoncés par la présente Déclaration dans les stratégies de développement élaborées au sein des diverses instances intergouvernementales ;
- (b) servir d'instance de référence et de concertation entre les Etats, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux internationaux, la société civile et le secteur privé pour l'élaboration conjointe de concepts, d'objectifs et de politiques en faveur de la diversité culturelle ;
- (c) poursuivre son action normative ainsi que son action de sensibilisation et de développement des capacités dans les domaines liés à la présente Déclaration qui relèvent de sa compétence ;
- (d) faciliter la mise en oeuvre du Plan d'action, dont les lignes essentielles sont annexées à la présente Déclaration.

(1) Parmi lesquels, en particulier, l'Accord de Florence de 1950 et son Protocole de Nairobi de 1976, la Convention universelle sur les droits d'auteur de 1952, la Déclaration de principes de la coopération culturelle internationale de 1966, la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970, la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, la Déclaration de l'UNESCO sur la race et les préjugés raciaux de 1978, la Recommandation relative à la condition de l'artiste de 1980 et la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire de 1989.

(2) Définition conforme aux conclusions de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (MONDIACULT, Mexico, 1982), de la Commission mondiale de la culture et du développement (Notre diversité créatrice, 1995) et de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, 1998).

INTRODUCTION

La Déclaration est une synthèse de nos aspirations les plus profondes, mais nous sommes loin de voir celles-ci se réaliser. Il importe que la Déclaration existe et qu'elle soit connue et comprise, parce qu'elle nous sensibilisera à la nécessité de l'appliquer dans nos vies et dans nos sociétés et nos familles. La Déclaration ne nous est pas étrangère. Au contraire, nous pouvons l'utiliser comme point d'appui de nos sentiments et de nos actes. Nous avons conscience que ce texte ne prendra vie que lorsque nous pourrons l'intégrer dans notre existence de tous les jours. Participant de l'atelier de Colombie

La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle

La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle est un ensemble de principes directeurs pour l'établissement d'une société plus pacifique et plus équitable fondée sur le respect mutuel et la tolérance. La diversité culturelle y est conçue non pas comme un simple fait, mais comme une source de l'innovation, des échanges et de la créativité qui font la force fondamentale de l'humanité.

La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle a été adoptée à l'unanimité par la Conférence générale à sa 31^e session, en novembre 2001. Les Etats membres avaient officiellement demandé en octobre 2000 à l'UNESCO d'établir un tel instrument international et une série de consultations d'experts et d'autres organismes internationaux a débouché sur l'adoption de la Déclaration en 2001, dans le sillage des événements du 11 septembre. La Déclaration est le fruit de l'effort entrepris par les Etats membres pour rechercher les conditions d'un renouveau du dialogue constructif entre cultures et civilisations différentes. La version originale de la Déclaration se trouve aux pages 06 et 07 du présent document.

Le Parlement international de la jeunesse

Le Parlement international de la jeunesse⁽¹⁾ - initiative d'Oxfam International gérée par Oxfam Community Aid Abroad - est un réseau mondial de jeunes leaders de plus de 150 pays qui ont une vision commune de "la jeunesse qui construit un monde équitable, durable et pacifique". Ce réseau a été lancé en 2000 avec la première session du Parlement international de la jeunesse qui a réuni 250 jeunes acteurs du changement social venus de plus de 100 pays. L'IYP se propose d'offrir à ces jeunes responsables du monde entier une tribune pour échanger leurs vues et leurs idées sur les questions clés qui les concernent. Son objectif est de donner aux jeunes l'occasion de développer les compétences dont ils ont besoin

(1) OXFAM International Youth Parliament - IYP

pour mettre en place des modes positifs d'organisation sociale et culturelle dans leurs communautés. Pour pouvoir élaborer des plans d'action, il convient de mettre en oeuvre, sur le plan local, régional et international, des stratégies de dialogue ou de consultation orientées vers le changement.

Les jeunes et la diversité culturelle Une version “pour les jeunes” de la Déclaration de l'UNESCO

Les personnes âgées de 18 à 24 ans constituent 18 % de la population mondiale. Le Parlement international de la jeunesse et l'UNESCO pensent que les jeunes sont au plus haut point parties prenantes des questions de droits de l'homme, de développement et de diversité culturelle. Ainsi, ont-ils en tant que groupe un rôle très important à jouer dans la promotion des principes de la diversité culturelle inscrits dans la Déclaration de l'UNESCO. Il est essentiel de leur donner l'occasion de démontrer leurs capacités d'exercer des responsabilités pour que ces valeurs deviennent partie intégrante de la vie quotidienne de tous les gens et de toutes les communautés du monde.

L'UNESCO et le Parlement international de la jeunesse ont collaboré pour l'organisation d'une large consultation des jeunes sur le thème de la diversité culturelle et des valeurs défendues par la Déclaration universelle. Nous avons collaboré dans dix pays⁽²⁾ pour faciliter l'organisation d'ateliers réunissant des jeunes et animés par des jeunes où ont eu lieu des échanges de vues centrés sur les douze articles de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. De manière générale, les jeunes ont reconnu que la Déclaration de l'UNESCO est un instrument précieux. Au Togo, des participants ont déclaré : *“Nous, les représentants de la jeunesse, sommes d'accord avec les principes de la Déclaration. Ces principes favorisent l'épanouissement des activités culturelles, la tolérance, le respect des droits humains et le développement par la culture.”* Toutefois, les jeunes de la plupart des pays ont aussi estimé que davantage de sensibilisation était nécessaire au sujet de la diversité culturelle en général et, plus particulièrement, en ce qui concerne la relation entre la diversité culturelle et les problèmes de développement, la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme et l'accès équitable aux ressources. Des participants du Togo ont aussi déclaré : *“la Déclaration devrait aboutir à mettre davantage de moyens à la disposition des pays en développement qui sont confrontés à de graves défis comme la pauvreté, l'analphabétisme et le manque de volonté politique pour promouvoir la culture.”*

Le résultat de ces consultations est le présent document : une version “pour les jeunes” de la Déclaration. Après avoir commenté chaque article de la Déclaration, nous présentons diverses initiatives concrètes reflétant l'opinion des jeunes quant aux types d'activités, pilotées par des jeunes, qu'ils jugent nécessaires pour faire vivre les valeurs positives de la Déclaration dans les cœurs et les esprits des jeunes et de leurs communautés dans le monde entier.

(2) Argentine, Australie, Colombie, Fidji, Guatemala, Italie, Indonésie, Jordanie, Kenya, Togo.

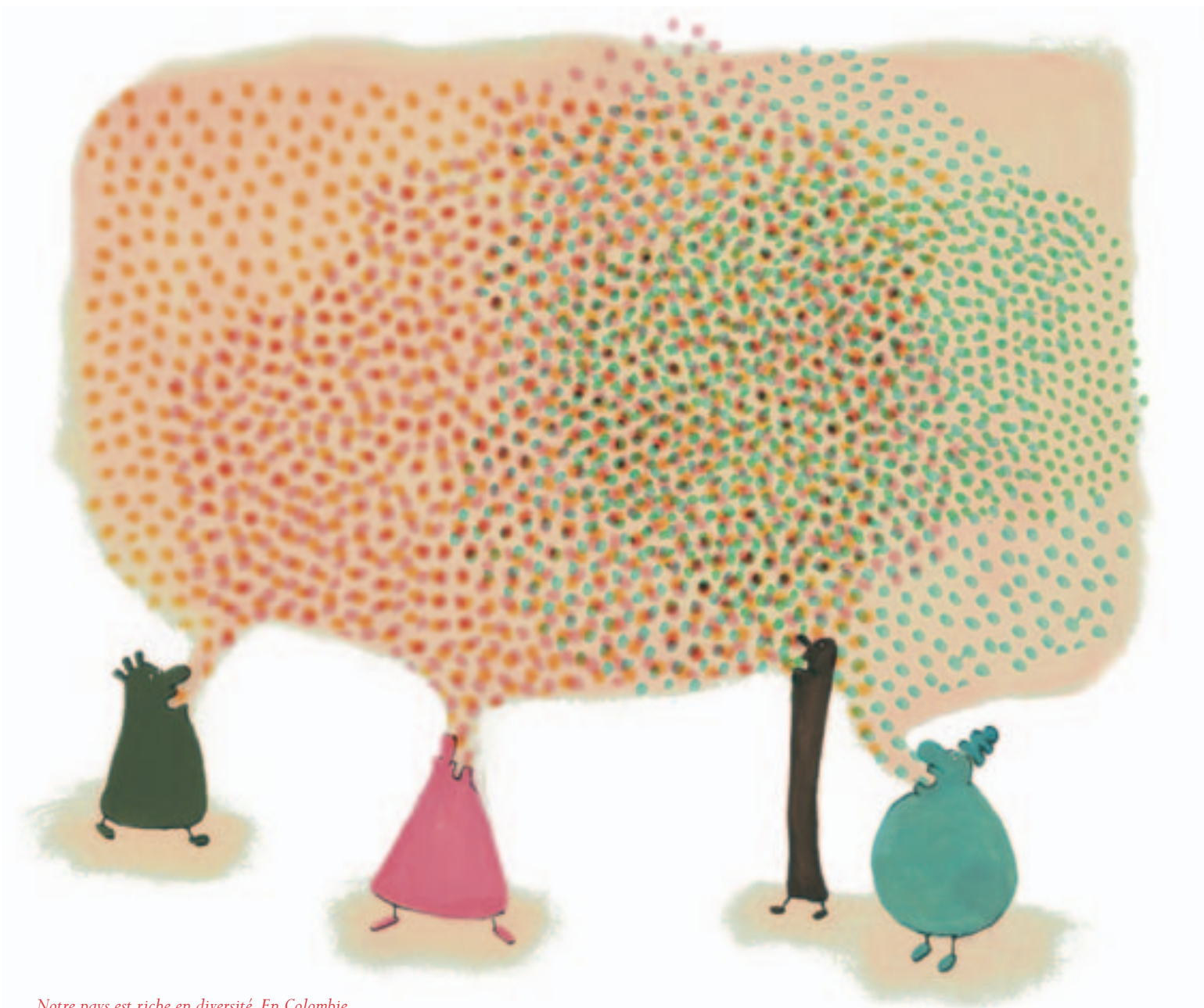
ARTICLE 1

La diversité culturelle fait partie de notre histoire commune et est aujourd'hui partagée par nous tous. Son importance devrait être reconnue par tous, aujourd'hui comme demain.

Les cultures diffèrent les unes des autres. Elles ont changé au fil du temps et continuent d'évoluer. Quand nous considérons le monde autour de nous, nous voyons que chaque culture est distincte et unique. S'imprégner de différentes cultures, avoir des relations avec les habitants d'autres pays, écouter différentes opinions, est l'une des joies de la vie. Les différentes expressions culturelles des peuples du monde et leurs relations entre elles composent notre patrimoine commun dont nous sommes tous responsable. De même que la nature a besoin pour se perpétuer d'une variété d'animaux et de plantes, l'humanité a besoin de toutes les formes de culture pour entretenir sa vitalité. Il nous faut donc comprendre et reconnaître le rôle de la diversité culturelle au bénéfice des générations présentes et des générations futures.

Pour débat et action :

- 1 Imaginez que nous vivions dans un monde où il y aurait seulement une langue, une manière de penser et un style de musique. La vie serait très ennuyeuse et banale. La diversité culturelle rend la vie plus dynamique, plus riche et plus intéressante en nous permettant d'interagir les uns avec les autres et de mieux apprécier notre propre culture. Etes-vous d'accord ? Discutez.
- 2 Regardez la carte du monde et testez votre connaissance des autres pays. Combien de langues parlez-vous ? Que savez-vous des cultures des autres pays ?
- 3 Pourriez-vous vivre seul, sans parents ni amis ou voisins ? Une communauté peut-elle survivre sans interagir avec les autres communautés ?
- 4 Comment la diversité culturelle vous profite-t-elle à vous personnellement et aux autres membres de votre communauté ? Avez-vous déjà réfléchi à la manière dont votre culture diffère des autres et au rôle que des groupes culturels différents jouent dans votre vie ?
- 5 Comment les jeunes peuvent-ils bénéficier de la mondialisation tout en préservant leur culture ?



Notre pays est riche en diversité. En Colombie, nous parlons espagnol. Nous avons 65 langues locales américaines et nous avons aussi des langues parlées par les personnes d'origine africaine. Il y a des jungles tropicales, des déserts, des plaines et une grande variété de zones géographiques qui engendre des conditions culturelles extrêmement diverses selon les régions. Il y a 44 millions de Colombiens d'origine ethnique diverse : autochtones, métis et descendants d'Africains. A l'intérieur de cette diversité, les jeunes constituent 24 % de la population. Nous tenons entre nos mains le rêve de la création d'un pays juste, plus tolérant et respectueux. Participant de l'atelier de Colombie

L'identité culturelle des sociétés est marquée non seulement par la diversité mais aussi par l'originalité. Chaque société a quelque chose de spécifique, de différent des autres sociétés. Participant de l'atelier du Togo

Une mauvaise vue perçoit la culture comme un fait quelconque. Une meilleure vue perçoit les couleurs, entend la musique, sent l'histoire et envisage l'avenir. Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

La culture est l'ensemble des traditions, des valeurs communes, des croyances et des langues élaborées au fil des siècles, qui appartient à une nation ou à un groupe. La diversité culturelle est le patrimoine commun de l'humanité. Participant de l'atelier d'Italie

Il y a en Indonésie de nombreuses cultures différentes et nous devons considérer chacune d'elles comme unique. Partenaire d'action de l'IYP, Indonésie

Jeux, croyances, langues, musiques, danses, nature, communautés, traditions et coutumes font tous partie de nos vies et de notre diversité culturelle. C'est ce qui nous rend différents et uniques et nous réitérons que nous ne changerons pas ce qui est à nous et qui nous rend uniques. Participant de l'atelier du Guatemala

La culture touche à des questions comme : d'où venons-nous, qui sommes-nous et où allons-nous ? Participant d'un atelier d'Argentine

ARTICLE 2

Le respect de la diversité culturelle est le point de départ de la coexistence paisible et de l'intégration de tous les individus. Elle devrait être la base de la vie dans un monde complexe et multiculturel.

De nombreuses sociétés deviennent de plus en plus diverses et se composent de personnes qui diffèrent par leur appartenance culturelle, leur nationalité, leur groupe ethnique, leur langue et leur religion.

Nous sommes tous différents et il importe donc que nous puissions, en tant qu'individus et groupes, vivre ensemble dans la paix plutôt que dans le conflit. Nous avons tous le droit d'être qui nous sommes et d'être différents des autres qui nous entourent. Nous avons aussi tous le devoir de respecter la manière dont les autres diffèrent de nous. Bien vivre ensemble suppose qu'on accepte chacun pour ce qu'il est et qu'on apprenne à apprécier les différences comme un aspect exaltant de la condition de l'être humain. Nous devons reconnaître et apprécier équitablement les droits et les apports des différentes cultures. Notre société doit s'efforcer de valoriser la diversité et d'élaborer des politiques d'intégration et d'acceptation qui répondent aux besoins de tous les groupes. Cela fait partie de l'existence dans une société où nous avons tous notre mot à dire quand à la manière dont nous vivons nos vies et qui favorise l'émergence d'une communauté épanouie et créative.

Cela s'appelle le pluralisme culturel et conduit à l'acceptation, au respect, à l'unité, à l'amitié, au bonheur et à l'harmonie.

Pour débat et action :

- 1 Les "étrangers" peuvent parfois inspirer la méfiance, la peur ou la colère. Nous pouvons nous irriter quand d'autres ne comprennent pas notre langue, ne mangent pas la même nourriture et ne se conduisent pas de la même façon que nous. La différence est-elle une raison pour ne pas respecter les autres ? Pourquoi la différence inspire-t-elle parfois une réaction négative ? Comment serait notre monde si nous traitions tous les individus dans un esprit d'ouverture et d'acceptation au lieu de réagir à autrui avec crainte et méfiance ?
- 2 Quelles politiques de pluralisme culturel devrions-nous mettre en place pour faire en sorte que les gens vivent ensemble dans l'harmonie et la paix ?
- 3 Tenez une réunion avec d'autres jeunes de votre communauté pour discuter des moyens de permettre aux personnes de cultures différentes de partager et d'apprendre les unes auprès des autres. Qu'avez-vous en commun ? Quelles sont vos différences ? Réfléchissez aux moyens de célébrer ces différences.

Il y a aujourd'hui à cet atelier des jeunes de différents horizons culturels. Mais nous parlons tous la même langue : celle du respect d'autrui.

Participant de l'atelier de Colombie

Bien que la mondialisation puisse être bénéfique au monde grâce à la croissance économique, à la communication et à l'ouverture, elle peut aussi causer confusion, perte d'identité et d'hétérogénéité culturelle, épuisement des ressources environnementales, anarchie, guerre et domination mondiale.

Participant de l'atelier de Jordanie

La diversité culturelle implique le dialogue, la reconnaissance mutuelle et une attitude ouverte envers autrui.

Participant d'un atelier d'Argentine

Si un désaccord surgit à cause de la diversité culturelle, il ne doit pas être considéré comme une excuse pour faire la guerre (comme cela arrive la plupart du temps), mais comme une occasion d'améliorer, d'apprendre et d'échanger de nouvelles valeurs en vue d'une interaction culturelle constructive.

Partenaire d'action de l'IYP, Italie

Nous devons apprendre à nous-mêmes à accepter, partager et interagir avec les autres.

Participant d'un atelier d'Argentine

En Australie, il existe de nombreux obstacles empêchant l'interaction harmonieuse entre les différents groupes culturels. Ils ne sont autres que les préjugés, la peur et l'ignorance.

Participant de l'atelier d'Australie

Nous devons commencer par balayer devant notre porte en prenant la responsabilité de notre propre ignorance et en transmettant à nos enfants la tolérance et la richesse du partage et de l'échange culturel.

Participant d'un atelier d'Argentine

Les jeunes sont des groupes précieux d'individus et de futurs dirigeants. Nous devrions être en contact avec des cultures et des environnements différents de manière à être au courant de ce qui se passe dans les autres parties du monde. Cela ouvrira nos esprits et rendra les autres cultures plus familières.

Partenaire d'action de l'IYP, Malaisie

Il est nécessaire de créer les conditions favorables pour le développement d'une culture de la tolérance et du respect.

Participant de l'atelier d'Italie

ARTICLE 3

La diversité culturelle est un important facteur de développement.

Le développement - Une définition abrégée⁽¹⁾

Le développement

Le développement *est l'affaire des êtres humains*

Le développement *est l'affaire des êtres humains qui font des choix*

Le développement *est l'affaire des êtres humains qui font des choix basés sur des valeurs*

Le développement *est l'affaire des êtres humains qui font des choix basés sur des valeurs relatives à la qualité de la vie*

Le “développement” est souvent compris à tort comme concernant la seule croissance économique. Pourtant, il met aussi en jeu la longévité, l'éducation, la liberté, le bonheur et d'autres facteurs qui améliorent la qualité de nos vies. Si, par exemple, dans dix ans l'économie d'une communauté a enregistré une croissance, on pourrait être tenté de dire que cette communauté s'est développée. Si toutefois, pendant la même période, tous les enfants ont cessé d'aller à l'école, les gens ont désappris de parler la langue de leurs ancêtres, cessé de pratiquer leur culture et sont devenus déprimés et malheureux, pouvons-nous vraiment parler de “développement” ou de “progrès” ?

La notion de “développement” revêt de multiples facettes. Sa perception diffère selon les cultures et selon les individus. Il n'existe pas de formule parfaite de développement parce qu'il varie suivant ce que les différentes personnes estiment souhaitable. C'est pourquoi la diversité culturelle est un facteur crucial de développement - elle nous apprend ce qui, aux yeux des autres, devrait changer pour faire du monde un lieu meilleur pour eux-mêmes et pour autrui. La diversité culturelle élargit ainsi l'éventail des options ouvertes à chacun et nous offre de véritables choix quant à la voie à suivre pour développer nos sociétés.

Pour débat et action :

L'Indicateur du développement humain des Nations Unies (IDH) est un indice composite qui se réfère à trois critères (espérance de vie, résultats scolaires et revenu) pour mesurer le niveau de développement.

- 1 Quels facteurs sont, selon vous, nécessaires au développement ? Comparez votre image d'une communauté, d'un pays ou d'un monde idéalement développé avec l'image qu'en ont vos amis.
- 2 Que signifie le “développement” pour les jeunes de votre région ? Des groupes culturels différents ont-ils le même accès aux possibilités offertes là où vous habitez ? Organisez un atelier pour trouver la réponse.
- 3 La mondialisation est en train de changer le mode de vie des gens dans le monde entier. En terme d'impact sur la culture, quels sont les avantages et les inconvénients de la mondialisation et comment influence-t-elle le développement ?

Le développement comprend des perspectives environnementales, économiques et humaines.

Participant de l'atelier du Guatemala

Même si j'ai peu d'instruction, aucun argent et pas d'ordinateur, je crois en ma culture et continuerai à travailler pour ma nation. J'ai la force de ma jeunesse pour aider mes concitoyens oubliés à être un jour au centre du développement de la région où je vis. Beaucoup tournent le dos, mais nous sommes fiers de notre musique, de notre danse et de notre folklore et nous continuerons à les montrer aux gens pour que nos racines puissent continuer à vivre.

Participant de l'atelier de Colombie

Nous sommes fiers du fait que même si la mondialisation accélère le rythme de la modernisation, de nombreux Jordaniens continuent à porter notre costume traditionnel et à manger avec plaisir le "mansaf", notre plat traditionnel.

Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

Le contact (avec les autres cultures) est important. Toutefois, il est aussi très important que dans ce processus, nous ne négligions pas nos propres cultures. Les relations mutuelles entre les cultures sont un phénomène positif qui peut créer des fusions et, par là, de nouvelles cultures.

Participant d'un atelier d'Argentine

L'amour des peuples autochtones pour le territoire natal et leur relation sacrée avec la nature sont des valeurs indispensables pour assurer la préservation de la planète et de l'humanité.

Participant de l'atelier de Colombie



ARTICLE 4

Le respect de la diversité culturelle est impératif parce qu'il implique le respect des droits de l'homme en général.

Après l'expérience tragique de la seconde guerre mondiale, la communauté internationale a cherché à éviter la répétition d'un tel désastre. En 1948, les droits inaliénables de chaque être humain ont été inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.⁽¹⁾

Le respect de la diversité culturelle implique l'engagement à ce que soient reconnus les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les peuples. Il importe tout particulièrement de défendre les droits des personnes appartenant à des minorités et à des peuples autochtones si l'on veut que la diversité culturelle s'épanouisse véritablement. Si les libertés fondamentales et les droits de l'homme sont violés ou si leur portée est limitée, on ne peut dire que la diversité culturelle existe vraiment. D'un autre côté, personne ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits d'autrui.

Pour débat et action :

- 1 Lisez la Déclaration universelle des droits de l'homme. Que considère-t-on comme les droits et libertés "fondamentaux" ?
- 2 Quel serait l'impact sur la diversité des cultures du non-respect de ces droits et ces libertés ?
- 3 Imaginez que les gens soient pauvres, n'aient pas de logement convenable, n'aient pas accès à l'eau ou à l'électricité. Pensez-vous que la culture puisse prospérer dans ces conditions ? Que se passerait-il s'ils avaient toutes les commodités matérielles, mais pas de liberté d'expression ?

(1) Voir www.unhcr.ch/udhr pour le texte intégral de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



La relation entre la diversité culturelle et les droits de l'homme est cruciale pour la construction d'un monde qui respecte la différence.
Participant de l'atelier de Colombie

Dans de nombreux cas, les violations des droits de l'homme sont engendrées par l'ignorance et/ou le manque d'alternatives.
Partenaire d'action de l'IYP, Italie

La mondialisation, au meilleur sens du terme, peut offrir, grâce aux réseaux internationaux et à l'Internet, un moyen de sensibilisation aux droits de l'homme. Les droits de l'homme doivent être reconnus à chacun, indépendamment de sa religion ou de sa couleur.
Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

Les peuples autochtones de Colombie vivent dans des "réserves", pour garantir la préservation de leurs racines culturelles. Toutefois, ces réserves sont devenues des zones oubliées par les investissements publics, que le reste de la population évite par ignorance ou par peur. En d'autres mots, il y a eu des tentatives pour tenir cachés les peuples autochtones, comme l'ombre d'un héritage que personne ne veut recevoir.
Participant de l'atelier de Colombie

Une meilleure perception de la diversité culturelle réduira l'ignorance et les stéréotypes. Chacun doit avoir la possibilité d'être ce qu'il est et de voir sa propre culture sous un jour positif.
Participant de l'atelier d'Australie

ARTICLE 5

Le respect des droits culturels est indispensable pour permettre à la diversité culturelle de s'épanouir. Donner aux gens la possibilité de participer à la vie culturelle de leur choix ouvre la voie à la diversité culturelle.

L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : "Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent". Les droits culturels sont aussi inscrits dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Cela signifie que toute personne a le droit de s'exprimer, de créer et de diffuser ses oeuvres dans la langue de son choix, et en particulier dans sa langue maternelle. Chacun a le droit à une éducation et à une formation de qualité qui respectent pleinement toutes les personnes pour ce qu'elles sont, indépendamment de leur culture, de leur sexe ou de leur race. Chacun a aussi le droit de participer à la vie culturelle de son choix et de pratiquer ses traditions culturelles, tant que cela ne remet pas en cause le respect des droits humains et des libertés fondamentales.

La possibilité pour chacun de participer à la vie culturelle d'une communauté est un droit universel. C'est la voie de l'amitié, de l'unité et de l'harmonie et cela permet à la communauté de s'épanouir pleinement.

Pour débat et action :

Un participant de l'atelier UNESCO/IYP de Colombie décrit l'impact que la mondialisation des "grandes langues internationales" a sur la survie des langues locales de son pays, au détriment de la capacité des groupes culturels minoritaires de participer à la vie culturelle de la communauté. Et d'ajouter : *"Alors que nos écoles et nos universités mettent de plus en plus l'accent sur l'enseignement de l'anglais en tant que langue ouvrant l'accès à l'information sur une planète mondialisée, nos langues indigènes sont en voie de disparition. Sur les 65 langues parlées en Colombie : vingt sont potentiellement en danger (les enfants et les jeunes ne parlent plus la langue) ; onze sont en danger (les plus jeunes locuteurs sont de jeunes adultes) ; quatre sont sérieusement en danger (les plus jeunes locuteurs atteignent l'âge mûr ou sont encore plus âgés et nombre d'entre eux n'ont plus une bonne connaissance de la langue) ; cinq sont moribondes (seule subsiste une poignée de locuteurs, la plupart très âgés) ou mortes."*

1

Imaginez que vous ne soyez pas autorisé à vous servir de votre langue maternelle : comment ceci affecterait-il votre vie, celle de vos amis et de votre famille ?

2

Faites une enquête dans votre région pour découvrir combien de langues existent aujourd'hui ? Combien existaient-ils y a dix ans ? Il y a 50 ans ? Il y a 100 ans ? Pourquoi les langues changent-elles et/ou cessent-elles d'exister ? Pourquoi est-il important de protéger les langues ? Quelle politique peut être mise en place pour assurer la survie des langues minoritaires ?

3

Qu'est-ce pour vous qu'une "éducation de qualité" respectant votre identité culturelle et celle des autres ?

4

La "pratique culturelle" est un ensemble d'activités en rapport avec la religion, les croyances, les règles et les enseignements d'une communauté. Elle englobe différentes fêtes et cérémonies et parfois la manière dont vous saluez vos amis ou la nourriture que vous mangez. Quelles sont les "pratiques culturelles" de votre communauté ? Connaissez-vous les lois de votre pays ou des lois internationales qui protègent le droit des peuples de pratiquer leur propre culture ?



L'éducation et la formation doivent promouvoir, intégrer et encourager la diversité culturelle.
Participant de l'atelier d'Australie

Il est bon de promouvoir l'éducation et la formation de qualité, mais il est difficile de parler de diversité culturelle dans les pays en développement où les besoins essentiels de la population ne sont pas encore satisfaits.
Participant de l'atelier du Togo

L'éducation et la formation doivent promouvoir, intégrer et encourager la diversité culturelle. Participant de l'atelier d'Australie

Nous assistons à un appauvrissement de nos dialectes au profit de langues étrangères. Nous assistons à l'extinction de nos croyances au profit de religions étrangères. La légendaire solidarité africaine cède la place à un individualisme forcé. Participant de l'atelier du Togo

Les jeunes sont souvent cantonnés dans le rôle d'acteurs passifs de la société. C'est particulièrement vrai pour nous, Japonais, en raison des "règles d'ancienneté" inhérentes à l'idéologie historique et culturelle. Pour cette raison et pour d'autres, nous n'avons pas de véritables occasions de participer à la prise des décisions qui affectent directement nos vies.
Partenaire d'action de l'IYP, Japon



ARTICLE 6

La diversité culturelle est rendue possible par la liberté d'expression, l'égalité d'accès aux médias et la technologie de la communication.

La diversité culturelle est assurée par :

- la liberté de s'exprimer soi-même ;
- la possibilité de s'exprimer soi-même dans la langue de son choix ;
- l'accès égal à l'information à travers les divers médias ; et
- l'accès égal à l'art et à la connaissance scientifique et technologique.

La liberté et la possibilité de faire connaître ses opinions, ses idées et ses croyances sont des étapes importantes vers la réalisation de la diversité culturelle. Il est essentiel d'avoir l'occasion d'écouter la voix des autres et de partager leur vision, si l'on veut établir ou maintenir un dialogue constructif. C'est pourquoi nous devons nous assurer que toutes les personnes, et en particulier celles qui appartiennent à des minorités, aient une chance égale de diffuser et recevoir l'information dans leur langue natale.

Internet est un outil de communication majeur qui nous donne la possibilité d'apprendre les uns des autres et de partager nos connaissances et nos expériences avec le monde entier. Nous devons toutefois nous rappeler que la majorité de la population mondiale n'a pas accès à Internet. Cela signifie que cette majorité a très peu d'occasions de s'informer sur les autres ou de partager sa culture, ses idées et ses opinions à travers les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Cette inégalité d'accès à Internet est appelée "fracture numérique".

Pour débat et action :

Fredy a participé à l'atelier UNESCO/IYP de Colombie. Dans la ville de Fredy en Colombie, il y a très peu de téléviseurs parce que les signaux télévisés nationaux sont difficiles à capter. L'électricité est le privilège d'un petit nombre. Pour être à même d'accéder à Internet, Fredy doit acheter le carburant alimentant un générateur grâce auquel il peut allumer un ordinateur emprunté et se servir pendant quelques minutes du courrier électronique. Il est l'animateur des groupes de jeunes de sa ville et c'est seulement grâce à cette fonction qu'il peut accéder à Internet. La plupart des autres jeunes de sa ville n'ont jamais l'occasion d'accéder à Internet. Tous les autres jeunes admirent et respectent Fredy pour ce privilège.

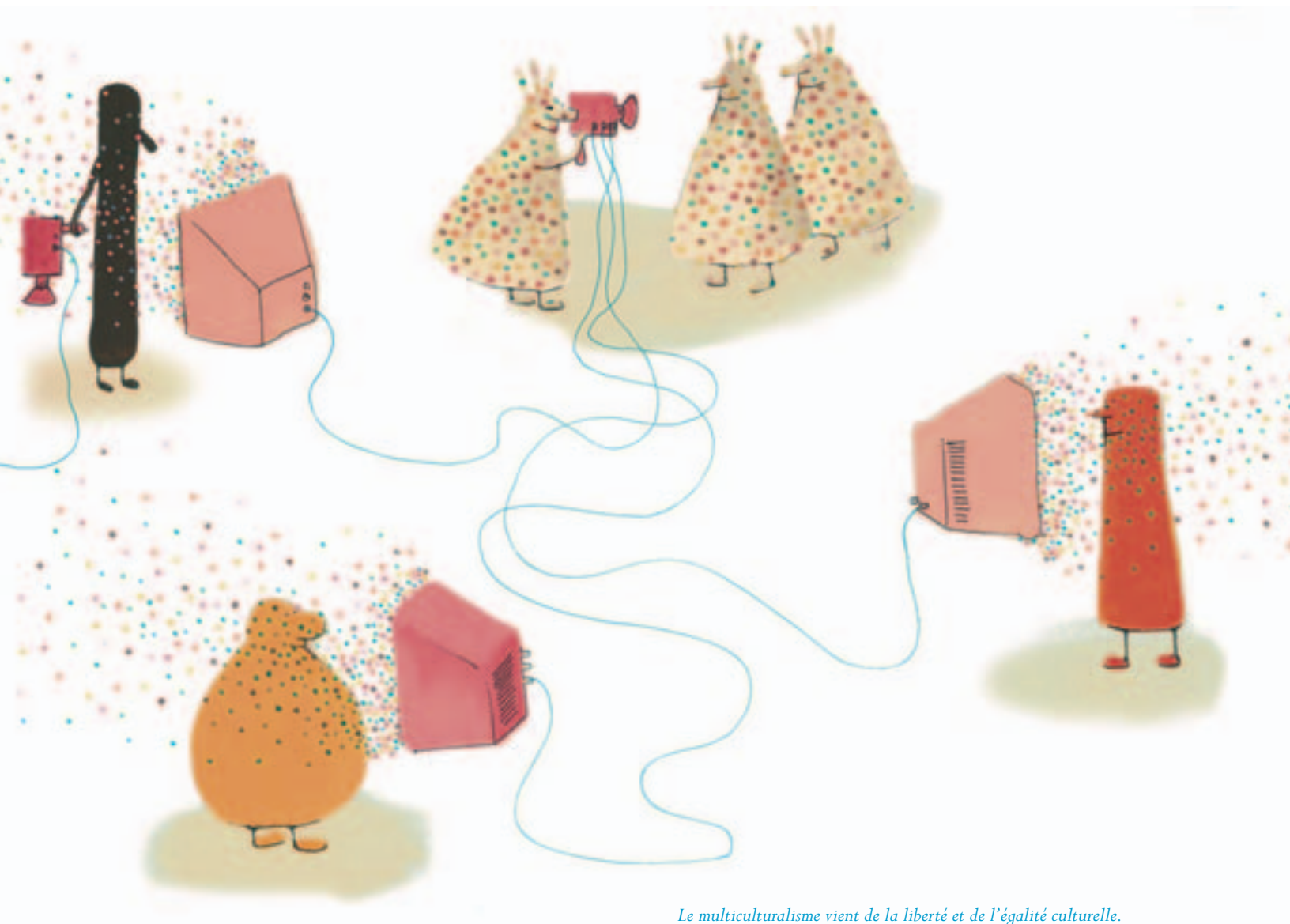
- 1 Comment les NTIC changent-elles le monde ? Qui bénéficie de ce changement ? Quelle sera l'incidence à long terme sur les communautés comme celle de Fredy si le progrès se poursuit au rythme actuel ?
- 2 Certains peuples n'ont pas les moyens de parler aux autres de la beauté et du caractère unique de leur culture. Quelle est la situation dans votre propre communauté ? Quelles sont les conséquences en termes de diversité culturelle ?
- 3 Tout le monde n'a pas la même possibilité d'accéder à Internet et aux autres technologies de la communication. Cela a aussi un impact sur le type d'informations et de contenus disponibles sur Internet et les autres médias. Combien de sites Internet parlent-ils de votre communauté/culture ? Votre langue maternelle est-elle représentée sur Internet ? Qui sont les diffuseurs de l'information sur votre communauté ? Quels sont les moyens de stimuler et d'accroître les contenus locaux sur Internet et dans les médias en général ?
- 4 Pouvez-vous réfléchir à des exemples de bonnes pratiques ou politiques qui aideraient à réduire la "fracture numérique" ?

Il est impossible à l'Afrique, au rythme actuel du changement, de revendiquer vis-à-vis des pays développés un accès égal à la connaissance scientifique et technologique. Participant de l'atelier du Togo

Que connaissent de nous les "grandes puissances mondiales"? Les entreprises privées connaissent nos ressources naturelles, les gouvernements connaissent nos dettes et les citoyens ordinaires connaissent nos problèmes et nos échecs. Pour toutes ces raisons, nous avons une perception étroite et erronée les uns des autres. Partenaire d'action de l'IYP, Honduras

L'Internet permet aux différentes cultures d'attirer l'attention sur leurs problèmes et leurs vues. Néanmoins, l'accès à l'Internet est disponible seulement pour un faible pourcentage de la population mondiale. Participant de l'atelier d'Australie

La mondialisation devrait engendrer davantage d'opportunités et d'échanges de connaissances pour tous. Partenaire d'action de l'IYP, Italie



La question des peuples autochtones est aujourd'hui une préoccupation mondiale en raison des problèmes communs qui les affectent tous; les problèmes de certains groupes autochtones sont ainsi devenus des problèmes mondiaux. Aujourd'hui, les autochtones Nunak de Colombie se défendent non pas avec des lances mais avec des fax et des vidéos. Même si la mondialisation et les nouvelles technologies menacent les territoires et les esprits des autochtones, une nouvelle réaction efficace est possible grâce aux NTIC. Participant de l'atelier de Colombie

Le multiculturalisme vient de la liberté et de l'égalité culturelle. Partenaire d'action de l'IYP, Indonésie

Des moyens de communication tels qu'Internet nous permettent de comprendre et de rencontrer d'autres cultures, de connaître la vie quotidienne des gens dans le monde entier, de comprendre leurs existences, de savoir ce qu'ils mangent, ce qu'ils pensent et ce qui les motive. La mondialisation est une fenêtre ouverte sur le monde d'aujourd'hui et elle nous permet de nous sentir citoyens du monde. Participant de l'atelier de Colombie

ARTICLE 7

Le patrimoine culturel est source de créativité.

Le patrimoine⁽¹⁾ est souvent défini comme un héritage de notre passé que nous transmettons aux générations futures pour qu'elles y puisent instruction, émerveillement et joie. Le patrimoine se compose de sites et d'objets culturels et naturels que nous chérissons parce qu'ils nous viennent de nos ancêtres, parce qu'ils sont beaux, scientifiquement importants et irremplaçables. Des sites archéologiques, des villes historiques et des églises, des temples et d'autres lieux sacrés font partie de notre **patrimoine culturel**. Des forêts et des zones côtières, par exemple, font partie de notre **patrimoine naturel**. En outre, l'UNESCO agit en faveur du **patrimoine immatériel**, c'est-à-dire un patrimoine que l'on ne peut toucher mais qui peut être perçu par les autres sens, par exemple les danses, les chants laïques ou religieux, les récits, les langues, la musique, le théâtre et les autres traditions orales qui sont transmises verbalement ou par des gestes et qui font partie intégrante de l'identité de la communauté.

Le fait d'être inspirés par notre propre patrimoine culturel ne nous empêche pas d'être aussi stimulés par celui des autres cultures. La connaissance de cultures différentes nous stimule et permet à notre propre culture de développer encore sa créativité. C'est pourquoi le patrimoine sous toutes ses formes doit être entretenu, mis en valeur et transmis aux générations futures, quelles que soient leurs origines. C'est une façon de promouvoir la créativité sous toutes ses formes et d'encourager l'échange d'idées entre les différentes cultures du monde.

Pour débat et action :

Les Aborigènes australiens conservent leur culture grâce aux récits. Dès leur plus jeune âge, raconter des histoires joue un rôle vital dans l'explication de faits tels que la manière dont la terre a été façonnée et habitée, notre comportement et ses raisons, et l'endroit où trouver certaines nourritures. Ces croyances sont connues sous le nom de "temps du rêve" et ont été transmises à travers les âges. Des gens de toutes les cultures ont trouvé une inspiration dans le "temps du rêve" des Aborigènes australiens.

- 1 Que savez-vous de l'histoire de votre propre culture ? Comment vous influence-t-elle et vous inspire-t-elle ?
- 2 Pouvez-vous imaginer votre région sans patrimoine ? Réfléchissez aux endroits où vous vivez. Que représente le passé, le présent et le futur ? Qu'est-ce qui devrait être préservé ? Qu'est-ce qui devrait être remplacé ? Qu'est-ce qui est irremplaçable ?
- 3 Que savez-vous du patrimoine culturel des autres pays ? Cela a-t-il influencé la manière dont vous vous exprimez ?

(1) Pour en savoir plus sur les activités de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine, voir <http://www.unesco.org>

Nous les jeunes, estimons que nous sommes nous-mêmes un patrimoine culturel, car nous utilisons des connaissances et une culture anciennes pour engendrer de nouveaux modes créateurs d'être, de penser et de croire. Participant de l'atelier de Colombie

Les jeunes d'aujourd'hui ont plus de liberté que dans le passé : nous ne sommes plus obligés d'obéir à des contraintes rigoureuses au nom de la culture. Cela est un changement positif si l'on reste dans des limites raisonnables. L'excès de liberté, quand il aboutit à l'abandon complet de nos traditions arabes, est néfaste. Participant de l'atelier de Jordanie

La musique est ma passion. J'écoute toutes sortes de musiques du monde. J'en écoute chaque jour pendant des heures. La musique nous aide aussi à entrer en relation avec les autres, à communiquer avec eux et à faire connaître notre propre culture au monde.
Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

La culture est un héritage tant matériel que spirituel.
Participants d'un atelier d'Argentine

Au XXI^e siècle notre horizon s'est élargi et nous pouvons puiser dans une multiplicité d'idées et de cultures. Quelle source de créativité ! Toutefois, la domination occidentale peut inspirer la peur dans les pays non occidentaux.

Partenaire d'action de l'IYP,
Pays-Bas



ARTICLE 8

**Les cultures doivent être reconnues comme précieuses et uniques.
Ainsi les biens et les services culturels doivent-ils être traités avec respect.**

Par **biens culturels** on désigne généralement les biens de consommation qui traduisent des idées, des symboles et des modes de vie. Les livres, les CD, les vidéos, les films, les jeux vidéo, les logiciels, les produits artisanaux et la mode sont des exemples de biens culturels. Il s'agit de produits de la créativité humaine individuelle ou collective qui sont reproduits à grande échelle et diffusés dans le monde entier. Ils sont souvent protégés par le droit d'auteur.

Les services culturels sont un ensemble de mesures et de prestations qui visent à satisfaire les intérêts culturels de la population. Comme exemples de services culturels, on peut citer les spectacles, les événements culturels et leurs promotions, ainsi que la préservation et la diffusion des informations culturelles assurées notamment par les bibliothèques, les centres de documentation, les musées, les théâtres, les salles de concert et les cinémas.

Les biens et services culturels sont importants pour toutes les sociétés, car ils n'ont pas une simple valeur économique, mais représentent les valeurs et les convictions culturelles des auteurs et des artistes. Même si les biens culturels sont tributaires de l'économie pour leur production et leur diffusion, ils ne doivent pas être exploités uniquement en vue d'un profit financier. Si les progrès technologiques et les échanges économiques ouvrent des possibilités accrues de création, d'innovation et d'échanges culturels, nous devons veiller à :

- protéger les cultures dont ces biens et services proviennent ;
- respecter les droits des auteurs de ces biens et services;
- reconnaître la signification et l'identité du travail culturel qui est réalisé ; et
- faire en sorte que toutes les cultures aient l'occasion de s'exprimer à travers la promotion des biens et des services culturels.

Pour débat et action :

- 1 Pensez-vous à un élément de votre culture qui est exporté vers un autre pays ?
- 2 Quelle est votre opinion sur l'achat et la vente de l'art et de la culture ? Quels sont les aspects positifs et négatifs de la vente de peintures, de sculptures et de musiques traditionnelles ?
- 3 Pourquoi importe-t-il de protéger les droits des artistes ?

Les gens dans les pays occidentaux s'intéressent de plus en plus à la culture africaine à travers l'art, les danses traditionnelles, les récits et les légendes — ce qui est un aspect positif de la mondialisation. Par contre, la colonisation culturelle des pays développés amène le Sud à être inondé par les produits culturels du Nord.
Participant de l'atelier du Togo

Les sociétés ont souvent vu les artistes comme des groupes de vagabonds qui ne rapportent pas d'argent. Même si nos activités ne sont pas économiquement rentables, elles génèrent d'énormes profits pour notre mémoire, notre esprit et notre cœur.
Participant de l'atelier de Colombie

Je regarde des films asiatiques, américains, européens et africains et la plupart de ces films ont une structure commune. Je mange de la nourriture du monde entier et vis dans une ville où habitent de nombreuses nationalités.
Partenaire d'action de l'IYP, Pays-Bas



C'est aussi bien que la compassion ne puisse se compter comme l'argent, parce que nous finirions par mettre la créativité à la banque pour que personne ne puisse nous la voler.
Participant de l'atelier de Colombie

Personne ne cherche à savoir qui nous sommes ni à apprécier ce que nous faisons. On s'intéresse seulement à notre artisanat parce qu'on peut se parer avec ses produits, mais on ne nous demande même pas la signification des bracelets qui sont portés.
Participant de l'atelier de Colombie, culture Zenu

Il faut veiller à dûment reconnaître les droits des auteurs et des artistes. Participant de l'atelier d'Australie



Quand les biens et services culturels sont traités comme une marchandise, ils risquent d'être exploités. Par exemple, des personnes étrangères aux peuples autochtones d'Australie, dont le seul objectif est financier, s'approprient parfois leur art et le vendent pour en tirer un bénéfice. Les biens culturels doivent être protégés par la loi. La diffusion des biens et des services culturels doit bénéficier à la communauté dont ils proviennent.
Participant de l'atelier d'Australie

La mondialisation joue un grand rôle dans la formation de notre identité. Ce que nous voyons à la télévision, ce que nous entendons à la radio et ce que nous lisons dans les magazines façonne nos valeurs, nos idéologies et forme nos identités. A certains égards, c'est une bonne chose, car nous avons davantage de choix. A d'autres égards, le phénomène peut être négatif, parce qu'il amène de plus en plus de jeunes à s'éloigner des valeurs traditionnelles et à adopter les valeurs occidentales.
Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

ARTICLE 9

Un environnement propice doit être mis en place pour permettre la production et la diffusion de biens et de services culturels diversifiés.

Les biens et les services culturels sont d'importants vecteurs de messages, de valeurs et d'identités. C'est pourquoi des stratégies doivent être mises en place afin de créer un environnement favorable à la production et à la diffusion par chaque culture de ses biens culturels, à l'échelle tant nationale qu'internationale. Cela permettrait aux artistes d'exprimer leurs pensées et de diffuser leurs oeuvres librement dans des environnements multiculturels, créant ainsi un terrain fertile pour le dialogue interculturel. A cette fin, chaque pays devrait, dans le cadre de sa responsabilité internationale, mettre en place des politiques de soutien des industries culturelles. Ce soutien pourrait être financier ou législatif ou mettre en jeu d'autres mesures appropriées tendant à réglementer cette branche d'activité. Les politiques culturelles de chaque pays devraient permettre la libre circulation des idées et des oeuvres.

Pour débat et action :

- 1 Supposez que vous produisiez quelque chose en rapport avec votre culture (par exemple, vêtement ou un plat local), qu'est ce que ce serait ? Pensez-vous que d'autres soient tentés d'essayer ce plat ou ce vêtement ? Qu'avez-vous besoin pour le produire et l'exporter dans le monde entier ?
- 2 Quel sont les bons moyens pour un gouvernement de soutenir les industries culturelles ?
- 3 Informez-vous sur les politiques culturelles actuelles de votre gouvernement et comparez-les avec les politiques culturelles dans d'autres parties du monde.

*Notre grande
richesse culturelle
doit être protégée,
chérie et mise en valeur,
de manière à ce qu'elle puisse
gagner en vigueur et trouver moyen
de prospérer sur une planète mondialisée.*
Partenaire de l'atelier de Colombie

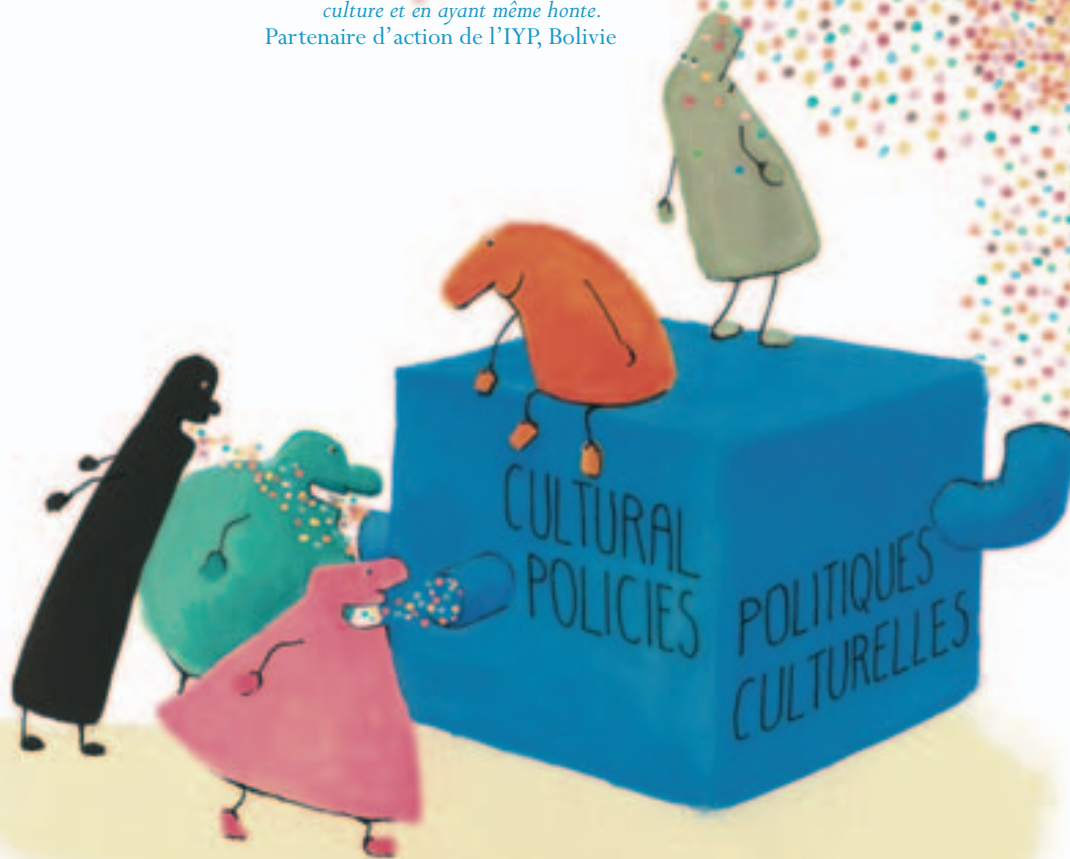
*S'accrocher à la culture locale, malgré
la mondialisation, à mesure qu'elle
devient plus vulnérable est un grand défi
lancé aux jeunes d'aujourd'hui.*
Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

*Il n'existe pas d'identité hondurienne,
car chacun veut se comporter et être comme
les autres plutôt que comme un Hondurien.
On veut être dans le vent comme en Europe
et aux Etats-Unis.*
Partenaire d'action de l'IYP, Honduras

*De nombreux jeunes s'éloignent de leurs
communautés. Ils apprennent de nouvelles
choses et de nouvelles techniques, oubliant leur
culture et en ayant même honte.*
Partenaire d'action de l'IYP, Bolivie

*Je vis en Inde.
Mon peuple a perdu
sa culture. Presque tout le
monde s'occidentalise.*
Partenaire d'action de l'IYP, Inde

*Afin de préserver la diversité
culturelle, l'environnement devrait,
en tant qu'élément fondamental
de la culture, être protégé
grâce à la coopération
internationale.*
Participant de l'atelier
d'Italie



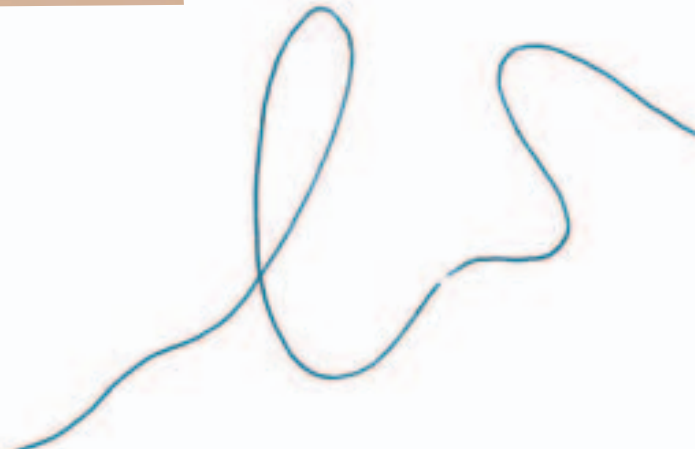
ARTICLE 10

La coopération au sein de la communauté internationale est nécessaire pour soutenir la création et la diffusion des biens et des services culturels, en particulier ceux des pays en développement.

Il existe actuellement un énorme déséquilibre dans la production et le commerce mondial des biens et des services culturels. Ce déséquilibre se reflète dans la situation des pays en développement qui se trouvent généralement d'un niveau inférieur aux pays développés en ce qui concerne la production, la diffusion et l'accès au marché des biens et services culturels. La communauté internationale doit donner les moyens à tous les pays, et en particulier aux pays en développement, de soutenir les industries culturelles locales, y compris le cinéma, la musique et la littérature, de manière à ce qu'elles soient viables tant à l'échelle nationale qu'internationale. La diffusion de biens et de services culturels devrait bénéficier à la communauté dont ils proviennent.

Pour débat et action :

- 1 Savez-vous combien de livres ont été écrits dans votre langue par des auteurs de votre pays ? Combien de films sont produits dans votre pays ? Beaucoup, peu ou aucun ? Pourquoi ?
- 2 Lisez-vous des livres ou regardez-vous des films de pays autres que le vôtre ? En connaissez-vous beaucoup, peu ou aucun ? Pourquoi ? En quoi diffèrent-ils des produits culturels de votre pays ?
- 3 Quelles règles la communauté internationale doit-elle mettre en place pour que tous les pays soient capables de soutenir et de développer leurs industries culturelles ?

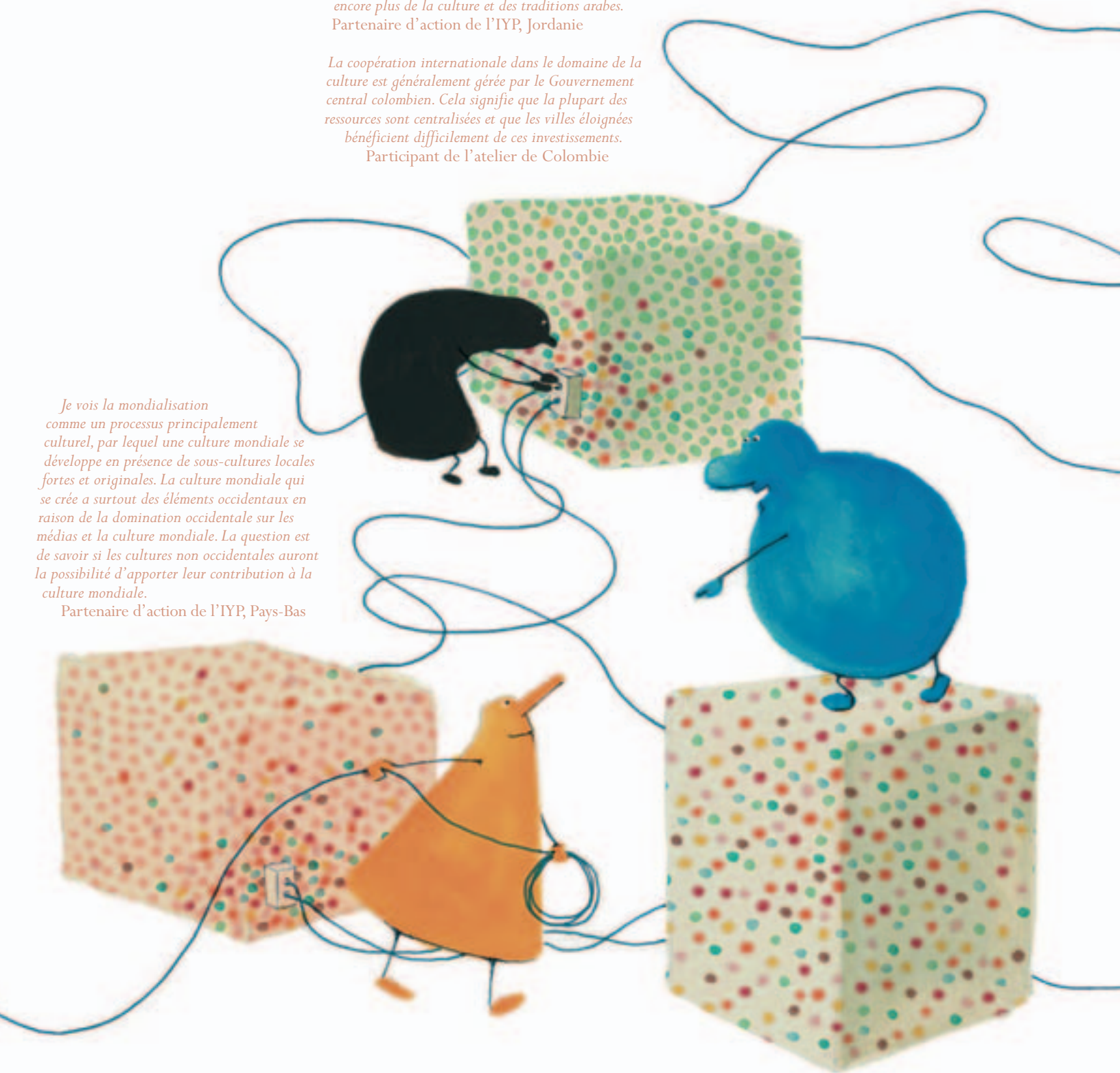


De nombreux jeunes Jordaniens apprécient les émissions télévisées occidentales. Toutefois, ces émissions peuvent contribuer à créer l'état d'esprit occidental auprès de la jeunesse d'aujourd'hui qui l'éloigne encore plus de la culture et des traditions arabes.
Partenaire d'action de l'IYP, Jordanie

La coopération internationale dans le domaine de la culture est généralement gérée par le Gouvernement central colombien. Cela signifie que la plupart des ressources sont centralisées et que les villes éloignées bénéficient difficilement de ces investissements.
Participant de l'atelier de Colombie

Je vois la mondialisation comme un processus principalement culturel, par lequel une culture mondiale se développe en présence de sous-cultures locales fortes et originales. La culture mondiale qui se crée a surtout des éléments occidentaux en raison de la domination occidentale sur les médias et la culture mondiale. La question est de savoir si les cultures non occidentales auront la possibilité d'apporter leur contribution à la culture mondiale.

Partenaire d'action de l'IYP, Pays-Bas



ARTICLE 11

Les partenariats entre gouvernements, entreprises et citoyens doivent être développés afin de promouvoir la diversité culturelle.

Le commerce international fournit des occasions de dialogue interculturel par l'échange de biens culturels tels que les films, les livres et CD, mais les seules forces du marché ne suffisent pas à protéger et à promouvoir la diversité culturelle. C'est pourquoi tous les gouvernements doivent mettre en place des politiques publiques pour protéger et promouvoir la diversité culturelle, en partenariat avec les entreprises privées et la société civile.

Pour débat et action :

- 1 Pensez-vous que le commerce international fasse la promotion de la diversité culturelle ? Quels sont les aspects positifs et négatifs du commerce international en relation avec la diversité culturelle ?
- 2 Quels sont les rôles respectifs des gouvernements, des entreprises privées et de la société civile dans la promotion de la diversité culturelle ?
- 3 De quelle manière les gouvernements, les entreprises privées et les individus peuvent coopérer pour promouvoir la diversité culturelle ? En connaissez-vous des exemples dans votre pays ? Avez-vous des idées à suggérer ?

La diversité culturelle doit être une matière obligatoire dans toutes les écoles et universités et non pas juste une idée. Participant de l'atelier de Colombie

Les pays puissants doivent respecter la culture locale dans les pays auxquels ils apportent leur coopération. Partenaire d'action de l'IYP, Italie

Toutes les parties - groupes communautaires, gouvernements et milieux d'affaires privés - doivent être associés à la prise de décisions quand des partenariats sont établis. Si le rapport de force est inégal, le risque existe que certains groupes soient exploités. Participant de l'atelier d'Australie



ARTICLE 12

Le rôle de l'UNESCO

L'UNESCO a la responsabilité de :

- (a) encourager les organisations internationales à prendre en compte la présente Déclaration dans leurs stratégies ;
- (b) servir d'instance de référence aux organisations, aux gouvernements, aux entreprises et aux individus pour l'élaboration de politiques et de stratégies destinées à encourager, promouvoir et protéger la diversité culturelle ;
- (c) définir des normes, promouvoir et développer les compétences en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration ;
- (d) faciliter l'élaboration de plans d'action à l'issue des ateliers internationaux portant sur la question de la diversité culturelle.

Davantage de moyens devraient être mis à la disposition des pays en développement qui sont confrontés à de graves défis comme la pauvreté, l'analphabétisme et le manque de volonté politique de promouvoir la culture. Participant de l'atelier du Togo

L'UNESCO doit demander à ses Etats membres de mettre au point des plans d'action spécifiques afin d'appliquer les articles de la Déclaration. Elle doit également promouvoir la création d'observatoires nationaux indépendants qui suivraient ce que font les pays en veillant à ce que les gouvernements comme les citoyens appliquent et défendent les principes de la Déclaration. Participant de l'atelier de Colombie

La Déclaration est importante parce qu'elle aide les gens à comprendre la diversité culturelle. Elle se réfère à toutes les cultures et englobe tant les pays en développement que les pays développés. En outre, elle aide à combattre l'ethnocentrisme et ouvre la voie au dialogue interculturel et à la tolérance. Il est nécessaire de diffuser des exemplaires de la Déclaration de l'UNESCO de façon à ce que beaucoup de gens puissent partager les valeurs de la diversité culturelle. Participant de l'atelier du Togo

Les Nations-Unies doivent jouer un rôle dans l'accroissement de la participation non occidentale au processus de mondialisation. La crainte de la domination occidentale serait atténuée par la consolidation des cultures locales. Partenaire d'action de l'IYP, Pays-Bas

Pour débat et action :

- 1** Visitez le site www.unesco.org pour en savoir plus sur l'UNESCO. Vous pouvez aussi trouver des informations sur votre Commission nationale pour l'UNESCO, ainsi que l'adresse des clubs UNESCO dans le monde entier. Pour mieux comprendre la diversité culturelle et les activités de l'UNESCO dans le domaine de la culture et en ce qui concerne la jeunesse, visitez les sites web www.unesco.org/culture et www.unesco.org/youth.
- 2** Contactez votre Commission nationale pour l'UNESCO afin de discuter des idées que les jeunes de votre communauté se font de la diversité culturelle.
- 3** Pour davantage d'informations sur le Parlement international de la jeunesse et ses activités dans votre pays, visitez le site web www.iyp.oxfam.org.



LISTE DES INITIATIVES PROPOSÉES PAR LES JEUNES

Les initiatives concrètes élaborées par les jeunes participants sont un produit capital des ateliers internationaux sur la diversité culturelle. Ces initiatives constituent la base d'une action animée par les jeunes et visant à promouvoir une diversité culturelle positive et durable. Les plans d'action mis au point dans le cadre de ce projet devraient être soutenus et bénéficier directement aux jeunes et à leur communauté, notamment à ceux qui appartiennent à des minorités.

Les initiatives sont brièvement récapitulées dans le présent document. Pour davantage d'informations, veuillez contacter l'organisateur de l'atelier dans chaque pays concerné.

Argentine

- Travailler avec des réseaux pour promouvoir la diversité culturelle à l'échelle régionale.
- Voyager et apprendre à connaître le pays en tenant compte de ce que l'on a et en l'appréciant à sa juste valeur.
- Apprécier notre culture, la promouvoir et la transmettre aux générations futures d'une manière positive et constructive.
- Créer des coopératives culturelles.
- Elaborer des stratégies organisationnelles pour renforcer et promouvoir nos communautés.
- Organiser des nuits du cinéma.
- Défendre les industries nationales.

Australie

Medias

- La diversité culturelle sur l'Internet - mise en place d'un site Web interactif sur lequel les participants peuvent partager leurs connaissances et opinions des différentes cultures et en discuter.
- Faire pression sur les médias au moyen de campagnes pour obtenir une meilleure représentation des différents horizons culturels.

Echanges commerciaux

- Améliorer la disponibilité de produits alimentaires provenant de différentes cultures.
- Etablir des coopératives communautaires en vue de promouvoir la diversité culturelle.
- Soutenir les entreprises locales.
- Informer les gens de l'impact des sociétés multinationales et de l'action qu'ils peuvent entreprendre pour contribuer à la réalisation d'une diversité culturelle durable.
- Encourager les gens à connaître l'origine des produits qu'ils consomment.

Financement/donations

- Encourager les donations de sociétés multinationales pour faciliter les programmes d'échanges d'étudiants.
- Faire des démarches auprès des sociétés multinationales pour qu'elles créent des structures permettant aux étudiants de participer à des échanges culturels axés sur les carrières.

Festivals

- Encourager l'organisation de festivals communautaires rassemblant différentes cultures autour d'un thème commun.

Colombie

- Promouvoir la diversité culturelle par l'intermédiaire des médias : émissions télévisées concernant le respect de la diversité culturelle, documentaires sur les différentes cultures et articles de presses contenant des reportages sur le pluralisme.
- Promouvoir la diversité culturelle au moyen d'ateliers et d'expositions artistiques.
- Créer des peintures murales.
- Apporter la Déclaration "dans la jungle", afin d'informer différents groupes autochtones de leurs droits et de leurs rôles dans le processus et de les intégrer à celui-ci. Organiser un festival scolaire en adressant des invitations aux membres de l'Organisation multiethnique d'Antioquia.
- Organiser des ateliers pour les personnes handicapées.
- Organiser des visites scolaires pour réaliser des activités et des ateliers culturels.
- Sensibiliser les décideurs politiques pour qu'ils appliquent la Déclaration. Déposer le texte de la Déclaration dans les locaux des conseils municipaux et régionaux et des services gouvernementaux et dans les universités et la faire connaître aux enfants au moyen d'un spectacle de marionnettes.

Guatemala

Formation

- Organiser des débats publics, des ateliers sur la diversité culturelle, et plus particulièrement sur la tolérance et la nécessité de vivre ensemble. Organiser des ateliers culturels régionaux pour faire connaître notre propre culture aux autres pays. Organiser des ateliers internationaux sur la Déclaration pour mettre en commun les diverses expériences méso-américaines, en y associant les secteurs public et privé et les médias.
- Encourager d'autres groupes ethniques à formuler des points de vue différents et publier une synthèse des points sur lesquels il y a accord.

Sensibilisation

- Sensibiliser les jeunes à la Déclaration au moyen d'Internet et des médias, notamment en lançant un dialogue de jeunes dans des émissions de radio bilingues.
- Organiser des activités culturelles qui favorisent une sensibilisation religieuse, éducative et politique.
- Mener des activités de sensibilisation et d'éducation sur l'impact de la mondialisation.
- Visiter un lieu communautaire sacré, tenir des débats sur la biodiversité, discuter de questions économiques avec les entreprises qui exportent les ressources naturelles.

Promouvoir la culture traditionnelle

- Promouvoir les jeux, chants et danses traditionnelles des Mayas et les langues locales.

- Organiser des marchés de produits artisanaux et des ateliers de formation, ainsi que des événements sportifs pour relancer le jeu de ballon maya.

Indonésie

- Encourager le dialogue entre les jeunes de différentes cultures au moyen d'ateliers et de forums.
- Favoriser en utilisant divers médias la connaissance de l'histoire des cultures locales.
- Lancer des campagnes pour encourager l'Etat à apporter son appui aux communautés et aux cultures locales.
- Informer, au moyen d'ateliers et de séminaires, les écoliers et les étudiants, sur la culture et l'histoire locales.

Italie

- Promouvoir la diversité et le pluralisme en organisant diverses activités, telles que fêtes de quartier, concerts, festivals, expositions, foires locales, théâtre de rue, etc.
- Organiser des ateliers de formation sur la collecte de fonds et le soutien technique en vue de promouvoir la diversité culturelle.
- Encourager les échanges entre les universités et les écoles de façon à promouvoir des cultures diverses.
- Favoriser la représentation de chaque groupe ethnique au conseil municipal ou régional.
- Inviter les ONG locales à mettre au point des programmes pour faciliter l'insertion des immigrants nouvellement arrivés d'autres régions ou pays.
- Mettre en place des forums Internet dans les écoles de façon à permettre aux jeunes de communiquer avec ceux des autres cultures.
- Organiser dans les écoles primaires des jeux qui favorisent et améliorent la compréhension des diverses cultures.

Jordanie

- Améliorer les moyens de recherche des universités et les autres ressources éducatives permettant l'étude de la question de la diversité culturelle et la promotion de celle-ci.
- Encourager les programmes d'échanges d'étudiants.
- Améliorer la connaissance des sites culturels dans les régions.
- Organiser des festivals pour la promotion de la culture locale.

Togo

- Diffuser la Déclaration et ses principes dans les communautés.
- Organiser des débats et des ateliers de jeunes sur des sujets culturels.
- Organiser dans les communautés des carnivals, des excursions et des camps de travail de caractère culturel.
- Etablir des moyens d'information et de communication plus accessibles, notamment dans les communautés marginalisées.

ATELIERS SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Organisés par le Parlement international de la jeunesse et l'UNESCO

Les participants des ateliers peuvent être contactés par l'intermédiaire de leur chef d'équipe

Buenos Aires, Argentina, 6 April

Buenos Aires, Argentine, 6 Avril

Moron, Buenos Aires, Argentina, 12 April

Moron, Buenos Aires, Argentine, 12 Avril

Lomas de Zamora, Buenos Aires, Argentina, 17 April

Lomas de Zamora, Buenos Aires, Argentine, 17 Avril

Buenos Aires, Argentina, 24, 25 & 31 May

Buenos Aires, Argentine, 24, 25 et 31 Mai

Coordinator *Coordinateur*

Damian Profeta

Email damianprofeta@hotmail.com

Co-coordinator *Co-coordinatrice*

Mariana Ballesterio

Logistics *Logistique*

Fernando Leibson, Maria Thompson, Martin Arias, Lucian Vazquez

Promotion *Promotion*

Ursula Eyherabide, Barbara Anoni

Organisations *Organisations*

Vientos del Sur, Comedor Comunitario la Casita de los Niños, Asociación Jóvenes en Construcción, Asociación Proyecto Solidario, Unión de Jóvenes Contra la Discriminación, Compañía Teatral de la Facultad de Filosofía y Letras UBA

Institutional Support *Soutient institutionnel*

Centro Cultural Escape al Arte, Dirección de Juventud de la Municipalidad de Morón

General participants *Participants*

More than 87 participants from diverse backgrounds and regions, young parents from marginal regions of Buenos Aires and young people from working class suburbs, including young artists and university students.

Indigenous groups *Groupes indigènes*

Tobas, Tehuelches

Foreign participants *Participants étrangers*

Paraguay

Overviews of workshop:

Six workshops in total from April to May

1 Opening of workshops at Buenos Aires

2 Introduction of IYP and UNESCO

3 Discussion of methodologies.

4 Action Plan

Aperçus de l'atelier :

Six ateliers au total d'avril à mai.

1 Ouverture des ateliers à Buenos Aires.

2 Présentation de l'IYP et de l'UNESCO.

3 Discussion sur les méthodologies.

4 Plan d'action.

Sydney, Australia, 25 April 2003

Sydney, Australie, 25 Avril 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Amitha Chetty

Email amithachetty@hotmail.com

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Amanda Collett, Anne Cairns, Bob Mardle, Carl Petrou, Celine Massa, Elissar Mukhtar, Goranka Slavujevic, Julie Yeung, Neeraj Sharma, Robin Shannon, Stephanie Camus

Overview of workshop:

1 Youth-friendly version of the Declaration and discussions.

2 Impact of globalisation.

3 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

1 Version à l'usage des jeunes de la Déclaration et discussion.

2 Impact de la mondialisation.

3 Plan d'action.

Medellin, Colombia, 10 May 2003

Medellin, Colombie, 10 Mai 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Ana Maria Marin

Email anymary@hotmail.com

Organisation *Organisation*

Taller UNESCO, IYP / Action Partners Colombia

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Ana Maria Marin, Jorge Armando Arbelaez, Hemel Atehortua, Miguel Arley Tamayo, Alexander Garcia Soto, Fredy Alberto Chaverra Murillo, Adriana David Giraldo, Maria Cristina Montoya Mejia, Orledis Patricia Prado, Olga Jacqueline Navia Mejia, Monica Viviana Montoya, Martha Edith Macias Querubin, Rocio Arango Giraldo, Seleny Zapata Soto, Hilda Dominico Bailarin Arlington Gomez, Mauricio Marin Pulgarin, Natalika Saldarriaga

Overview of workshop:

Participants were given the UNESCO Declaration one week in advance to study and prepare their views.

1 Opening of the Medellin Meeting with Guest speaker (Minister for Culture Luis Armando Soto)

2 Introduction of IYP and UNESCO participants.

3 Discussion of workshop methodology

4 Action Plan / Individual Action Plans

Aperçu de l'atelier :

Les participants ont reçu la déclaration de l'UNESCO une semaine à l'avance pour pouvoir étudier et préparer leurs points de vue.

1 Ouverture de la réunion de Medellin avec l'orateur invité (le Ministre de la culture, Luis Armando Soto).

2 Présentation de l'IYP et des participants de l'UNESCO.

3 Discussion sur la méthodologie de l'atelier.

4 Plan d'action/plans d'action spécifiques.

Fiji, April 2003 *Fiji, Avril 2003*

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Stanley Simpson

Email pang@connect.com.fj

Organisation *Organisation*

Pacific Network on Globalisation

San Juan la Laguna, Guatemala, 5 & 6 April 2003

San Juan la Laguna, Guatemala, 5 et 6 Avril 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Juana Amalia Mendoza

Email E-mail: secreoxfam@intelnet.net.gt

Organisations *Organisation*

ADEJUA coordinating youth collective, Konrad

Adenauer Co-financing, OCAA and EPUM

Co-financing, AKTIMIT, Q'AWINAQUEL, CODEFTO,

Q'ANIL, ADEJUCC, ACODIMAN, FUNDAJU

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

There were more than 30 participants from different minority communities, including:

Pogomam, Mam, Mestizo, Ixil, Kiche, Q'eqhi, Ladino, Irish, Tz'utujil, Garifuna

Overview of workshop:

1 Opening by ADEJUA's President and UNESCO's Guatemala representative Dr. Otto Rivera

2 Introduction of UNESCO Declaration and IYP

3 Exposition on the impacts of globalisation on youth with special mention of the Plan Puebla Panama project and the treaty for free trade between Central America, the United States and Canada.

4 Cultural night

5 Elaboration of mural newspaper

6 Action Plan

Aperçu de l'atelier :

1 Ouverture par le Président de l'ADEJUA et le représentant de l'UNESCO au Guatemala, M. Otto Rivera.

2 Présentation de la Déclaration de l'UNESCO et de l'IYP.

3 Exposé sur l'impact de la mondialisation sur les jeunes, avec une mention particulière pour le projet Plan Puebla Panama et le traité de libre-échange entre l'Amérique centrale, les Etats-Unis et le Canada.

4 Nuit culturelle.

5 Elaboration d'un journal mural.

6 Plan d'action.

Jakarta, Indonesia, 14 May 2003 Jakarta, Indonesie, 14 Mai 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Rusti Hutajulu

Email rusti_hutajulu@hotmail.com
mindoggn@hotmail.com

Organisations *Organisation*

ADEJUA coordinating youth collective, Konrad Adenauer Co-financing, OCAA and EPUM Co-financing, AKTIMIT, Q'AWINAQUEL, CODEFTO, Q'ANIL, ADEJUCC, ACODIMAN, FUNDAJU

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Atep Abdurofiq, Tb. Ace Hasan Syadzili, Ade Syukron Hanas, Deden Nasihin, Kholis Ridho, Rahdatul Ulum, Djaka Badranaya, Nurjanah, Sajad, Ilam Khoiri, Dadan Ramdan, Puadadi, Badrusalam, Ali M. Irvan, Yandi Nurhayandi

Overview of workshop:

- 1 Participants discussed the format of the workshop.
- 2 Introduction and description of IYP and participants.
- 3 Brainstorming on the Declaration.
- 4 Identification of main problems.
- 5 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

- 1 Les participants ont discuté de l'organisation de l'atelier.
- 2 Présentation et description de l'IYP et présentation des participants.
- 3 Libre-échange d'idées sur la Déclaration.
- 4 Identification des principaux problèmes.
- 5 Plan d'action.

Milan, Italy, 12 April 2003 Milan, Italie, 12 April 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Selene Biffi

Email selene_biffi@yahoo.com

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Ettie Mikita (Estonia), Rudra Chakraborty (India/Italy), Irene Pizzoccaro (Italy), Laura Mariani (Finland/Italy), Giuseppina Speranza (Italy), Karel Rycek (Belgium), Arianna Zanolini (Italy), Laurence Cambianica (France), Giulia Greco (Italy), Katharina Herold (Germany), Viviana De Luca (Italy), Zsófia Tatra (Hungary), Anna Canevisio (Italy).

Overview of workshop:

- 1 Discussion about the declaration
- 2 The impact of globalisation.
- 3 Youth friendly version of the declaration.
- 4 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

- 1 Discussion sur la Déclaration.
- 2 Impact de la mondialisation.
- 3 Version à l'usage des jeunes de la Déclaration.
- 4 Plan d'action.

Amman, Jordan, 6 June 2003 Amman, Jordanie, 6 Juin 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Sawsan Madanat Shmeisani

Email souss9@hotmail.com

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Barkev Meserlian, Faten Madanat, Suhad Al Khatib, Ra'ad Kawar, Faten Huraimilssam, Nimri Marwan Sharaiha, Ola Al-Ahmad, Fakri Zaiter, Majd Hijawi, Ma'n Abu Taleb, Laith Saleh, Lina Bazyan, Zein Masanat, John Najarian, Hazem abu lughod

Overview of workshop:

- 1 Brainstorming session on the definition of globalisation and culture.
- 2 What is culture in the Jordanian context.
- 3 Impact of globalisation, positive and negative impacts.
- 4 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

- 1 Séance d'échange libre d'idées sur la définition de la mondialisation et de la culture.
- 2 Ce qu'est la culture dans le contexte jordanien.
- 3 L'impact de la mondialisation, incidences positives et négatives.
- 4 Plan d'action.

Kenya, 23 March 2003 Kenya, 23 Mars 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Patrick Mpedzisi

Organisation *Organisation*

Zimbabwe Foundation for all youth Assoc.

Email Email: info@ayparliament.org

Overview of workshop:

- 1 Discussion about the declaration
- 2 The impact of globalisation.
- 3 Youth friendly version of the declaration.
- 4 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

- 1 Débat sur la Déclaration.
- 2 Impact de la mondialisation.
- 3 Version à l'usage des jeunes de la Déclaration.
- 4 Plan d'action.

Lome, Togo, 26 April 2003 Lome, Togo, 26 Avril 2003

Workshop Team Leader *Chef d'équipe de l'atelier*

Kossi Ogoubi (President P.E.P.D)

Email ogoubibosco@yahoo.fr

Organisation *Organisation*

Partnerships and Exchanges Program for Development (P.E.P.D)

Workshop Participants *Participants à l'atelier*

Dodji Abah-Dakou, Julie Adjimon, Eyassam Mossourou Kouami, Holasse Anani, Alain Babelem K., Alaza Wiyao Dao, Evalou Meba, Essi Damigou Kolani, Komi Ogoubi, Hermann Kpognon, Evalou Meba, Essi Kafui Ntsuyiboe, Djafarou Ouro-Bagna, Nouridine Sebou, Yawovi Sedina, Cossiwa Shogolou, Datchritchri Tchagbele, Adi Tchangai; Komi Ewloese Tsogbale; Hanouvi Emeffa Vossah, Issaou Ouro-Gbeleou (Facilitator), Amidou Lida (Facilitator), Wolawole Dele (Facilitator), Kodjo Fracois Youto (Facilitator)

Overview of workshop:

- 1 Opening ceremony
- 2 Discussion and debate on the Declaration.
- 3 Impact of Globalisation on Togo culture.
- 4 Action Plan.

Aperçu de l'atelier :

- 1 Cérémonie d'ouverture.
- 2 Discussion et débat sur la Déclaration.
- 3 Impact de la mondialisation sur la culture togolaise.
- 4 Plan d'action.